

qui lui a envoyé des Ambassadeurs , & reçu les siens , qui a signé avec lui des Traitez d'alliance ; on n'a jamais vu, dis je, que par une declaration de guerre, quelque juste qu'elle soit, on ôte le titre de Roi à celui qui a déjà été reconnu pour tel ; c'est cependant ce que fait l'Auteur du Manifeste à S. M. C. qu'il ne qualifie plus que de *Duc d'Anjou*.

Que dirait-on dans le monde, si notre Roi par la declaration de guerre qu'il a fait publier contre S. M. P. ne l'avoit qualifié que de *Duc de Bragance* ; mais comme ce procedé est indigne, il est aussi sans exemple , & quand nos ennemis viendroient à bout de l'entreprise qu'ils ont formée , de détrôner S. M. on ne lui ôteroit pas pour cela le titre de Roi , qu'on ne peut perdre qu'avec la vie , lors qu'on a été couronné & reconnu pour tel. L'histoire nous en fournit plusieurs exemples , & sans les rechercher dans les siècles éloignés , nous en trouvons de nos jours , dont personne ne disconvientra.

Le Roi de Suede est en guerre avec celui de Pologne, il veut le chasser de son trône, la Diette assemblée vient même de proceder à une nouvelle élection ; ces deux Princes ne se sont jamais envoyez des Ambassadeurs , ni signé aucun Traité d'alliance ensemble ; cependant nous voyons que Sa Majesté Suedoise, dans tous les Actes publics & dans les simples lettres qu'elle a écrites au sujet de l'emprisonnement des Princes Sobieski , a toujours qualifié du titre de Roi son ennemi.

Lors que Jaques II. Roi d'Angleterre fut contraint d'abandonner ses Etats & que les Anglois mirent sa Couronne sur la tête de Guillaume III. quelqu'un a-t'il ravi le titre de Roi à ce Prince infortuné ? ses peuples qui devinrent